

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

Société d'épargne forestière FORÊTS DURABLES, société civile au capital variable,
dont le siège social est au 8 bis rue de Châteaudun, 75009 Paris, N° RCS D 482 542 016 Paris

AVIS DE CONVOCATION

(Loi n°2001-602 du 9 juillet 2001 et Décret n° 71-524 du 1er juillet 1971)

Mesdames et Messieurs les associés de la SEF Forêts Durables sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 18 octobre 2021 à 10h00 au 56 rue de Lille à Paris à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et le projet de résolutions suivants :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Démission de Monsieur Eric Flamarion président du conseil de surveillance
- Nomination de Monsieur Joël Prohin au conseil de surveillance
- Pouvoir pour formalités

PROPOSITIONS DE RÉSOLUTIONS

résolution

L'assemblée générale constate la démission de la fonction de membre du conseil de surveillance de M. Eric FLAMARION et décide de nommer en remplacement M. Joël PROHIN, en qualité de membre de ce même conseil jusqu'au terme du mandat initialement donné à M Eric FLAMARION, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

M. Joël PROHIN a d'ores et déjà indiqué qu'il acceptait cette fonction et précisé qu'il ne faisait pas l'objet de mesure ou d'interdiction susceptible de l'en empêcher.

Le présent avis vaut avis de convocation.